

Devenez cadet de la République

13 décembre 2021

Une préparation rémunérée pour devenir gardien de la Paix

Vous avez entre 18 et 30 ans ? Vous cherchez une orientation professionnelle ? La Police nationale vous propose de devenir cadet de la République, sans condition de diplôme.

Dans le cadre de la promotion de l'Égalité des Chances, le ministère de l'Intérieur propose une [préparation au concours interne de gardien de la Paix](#), rémunérée 687 € brut / mois.

Après sélection portant sur des épreuves écrites, sportives et orales, le cadet de la République bénéficie d'un dispositif intégrant la formation à l'emploi d'adjoint de sécurité (ADS) et une préparation à un concours spécifique de gardien de la Paix. Ce programme se déroule sur une année, en alternance entre lycée professionnel, structure de formation et services de police.

La sélection est ouverte aux candidats et candidates de nationalité française, de bonne moralité, âgées de 18 à 30 ans. Aucun diplôme n'est exigé.

Inscriptions en ligne sur :

- www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre/autres-recrutements/cadet-de-la-republique

Pour tous renseignements complémentaires, contactez le 02.99.57.98.13 ou adressez un courriel à : info-police-recrutement-rennes@interieur.gouv.fr

■